

LIVRET D'ACCUEIL

Centre Yvonne Martinot



Se préparer pour le séjour:

✉ : 62 rue du 28 août 1944 - 10140 Mesnil St Père

@ : cym@laligue10.org

☎ : 03.25.41.28.63

un acteur majeur de l'éducation et du territoire



Les classes de découvertes vous sont proposées par la Ligue de l'enseignement, association nationale laïque à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dotée d'un projet éducatif, dont l'objet est l'accès à l'autonomie solidaire. La Ligue est respectueuse des choix individuels et agit pour « Faire société ».

Nous reconnaissons à tous le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement garantissant l'intérêt général.

Notre projet pédagogique et les actions mises en œuvre sont consultables sur les sites :

www.sejours-educatifs.org

www.vacances-pour-tous.org

La Ligue de l'enseignement apporte son concours aux projets des établissements scolaires – écoles, collèges, lycées – et participe à la dynamique des projets éducatifs territoriaux.

Elle construit et accompagne la nécessaire évolution du système éducatif, car l'école ne peut se transformer uniquement par ses propres forces pour être effectivement celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de tous. A cette fin, au travers des actions que mènent ses fédérations départementales, avec leurs réseaux d'associations et antennes régionales, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'éducation nationale l'ensemble de ses compétences en matière éducative.

Quelques exemples d'actions :

- encourager une démarche éco citoyenne
- accompagnement éducatif à la scolarité
- aménager des temps et espaces de vie aux enfants pour mieux prendre en compte leur rythme, leurs demandes et leurs besoins
- développement quantitatif et qualitatif des restaurants d'enfants
- favoriser l'ouverture au monde, la promotion de l'Europe, la diversité culturelle et l'inclusion sociale
- développer l'éducation artistique et la culture scientifique et technique
- soutenir les activités sportives avec l'Union Sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)
- assurer l'éducation à la citoyenneté
- entretenir le lien avec le monde étudiant grâce aux associations locales du réseau national « Anima Fac »

Ce sont aussi :

- la lutte contre le décrochage scolaire, notamment avec les ateliers relais
- la campagne « Pas d'école pas d'avenir » (« Quinzaine de l'école publique »)
- les foyers socio-éducatifs des collèges et les maisons des lycéens
- l'éducation partagée avec les familles, les personnels des établissements scolaires et d'alternance, les collectivités territoriales avec une priorité pour les quartiers populaires
- les territoires ruraux les plus démunis
- le Salon de l'éducation
- les Rencontres nationales de l'éducation à Rennes
- les Prix de l'innovation éducative
- l'Université du sport
- les olympiades des métiers
- Regards jeunes sur la cité et Demain en France

Le mot de la directrice

Notre cœur de métier : l'accueil de classes et l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, pratiqués par des permanents de la Ligue de l'Enseignement de l'Aube.

Pour un séjour bien préparé, consultez ce livret.
Des questions persistent ? N'hésitez pas à nous joindre.

Myriam POUYET

7 bonnes raisons de partir en classe découvertes

Acquérir plus d'autonomie

Apprendre à gérer la vie quotidienne, donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.

Savoir être et vivre ensemble

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

Devenir acteur de son environnement et de son avenir

Découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu et y trouver sa place et son rôle.

Parfaire des compétences méthodologiques

Mettre en œuvre et s'approprier une démarche scientifique : traiter des informations, observer, chercher, comparer, émettre des hypothèses, vérifier.

Affiner les concepts de temps et d'espace

À travers des situations nouvelles, se resituer dans des espaces différents, relier passé et présent, se projeter dans le futur.

Réinvestir des connaissances de base

Écrire, lire, compter pour questionner, communiquer et raconter... Progresser en remettant en question les acquis à partir de situations nouvelles et vivantes.

S'approprier des techniques et maîtriser des outils

Pratiquer des activités sportives ou culturelles et utiliser des outils technologiques.

Présentation du Centre Yvonne Martinot

Le centre Yvonne Martinot est un centre d'accueil permanent qui reçoit des enfants pour des séjours éducatifs. C'est aussi un centre qui accueille des séjours de vacances (colos).

Pour relater brièvement son histoire, cette ancienne maison appartenait à madame Yvonne Martinot, fervente militante laïque, persuadée des bienfaits de l'école moderne et de l'Éducation Populaire. Elle céda en 1966 la ferme familiale à une association locale, qui la céda à la Ligue de l'enseignement anciennement appelée la FOL. Depuis 1982, la structure accueille des colonies de vacances et des séjours scolaires, avec un socle pédagogique reposant sur l'éducation à l'environnement. Le centre Yvonne Martinot dit « le CYM » a su au fil des années trouver une identité propre dépassant le simple statut de prestataire de services pour devenir un véritable acteur de la vie locale et un atout majeur de diffusion des principes d'Éducation Populaire et citoyenne de la Ligue de l'Enseignement.

L'obtention de l'Ecolabel européen, au cœur de votre expérience au centre **« Participer au projet de transition écologique et social dès le plus jeune âge »**

Dans le cadre de la nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) du ministère de l'Education Nationale, la Ligue de l'Enseignement poursuit son engagement à impliquer les enfants dans la transition écologique aux côtés d'acteurs de leur territoire. En fonctionnant en réseau, nos centres, investis dans une démarche éco responsable (anciennement labélisés CED) ont développé des outils et des partenariats permettant aux enfants d'être, à leur échelle, acteurs de la transition écologique.

L'école ailleurs, sur les centres de la Ligue de l'Enseignement permet :

- De bénéficier d'un moment privilégié pour apprendre à vivre et à échanger en collectivité. A travers la classe de découvertes, l'objectif est de sensibiliser le jeune public à l'inclusion sociale et au vivre ensemble.
- La création et pérennisation d'un lien entre les enfants et la nature afin que leurs actions et réflexions quotidiennes et futures privilégient le respect de cette dernière.

- De découvrir les centres engagés dans une démarche de transition écologique et sociale. Ce sont des acteurs qui s'inscrivent dans la dynamique de leur territoire : approvisionnement en circuits courts, établissements de partenariats locaux, organisation d'activités culturelles, achats de produits bios issus du commerce équitable...

Le centre YVONNE MARTINOT avait entamé depuis plusieurs années une démarche éco responsable et l'équipe a souhaité mener cette réflexion pour un moindre impact sur l'environnement encore plus loin, en travaillant à l'obtention de l'Ecolabel européen.

Obtenu fin août 2023, cela fait du centre Yvonne Martinot

le premier centre d'hébergement de l'Aube à être écolabelisé.



Politique environnementale

Centre Yvonne Martinot - Ligue de l'Enseignement de l'Aube

Le Centre Yvonne Martinot, centre permanent de la Ligue 10, a pour cœur de métier l'Education à la Nature et à l'Environnement depuis de nombreuses années. C'est donc naturellement que le centre s'inscrit dans la démarche d'Ecolabelisation européenne pour notamment asseoir ses actions en faveur de la transition écologique.

Vers un impact environnemental moindre de nos activités et de notre fonctionnement, tel est l'objectif général de l'Ecolabel.

Nous vous invitons à participer à cette démarche conçue en cohérence avec les objectifs de l'Ecolabel et la démarche nationale de la Ligue « habiter ensemble un monde commun ».



Toute l'équipe du centre Yvonne Martinot se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le 16 octobre 2025 – Myriam Pouyet

Face à l'urgence écologique qu'imposent les bouleversements climatiques, l'érosion de la biodiversité, les contaminations chimiques et l'épuisement des ressources naturelles, la Ligue de l'enseignement engage sa transition au niveau national avec une volonté politique forte de répondre aux enjeux environnementaux. Cela se traduit au sein du « secteur vacances et séjours éducatifs » par l'accompagnement à la transformation de l'offre de restauration vers plus de durabilité, par l'intégration de l'écologie dans la promesse de nos marques « Vacances Pour Tous » et « Vacances Passion » et par le soutien à l'obtention de l'Ecolabel européen.

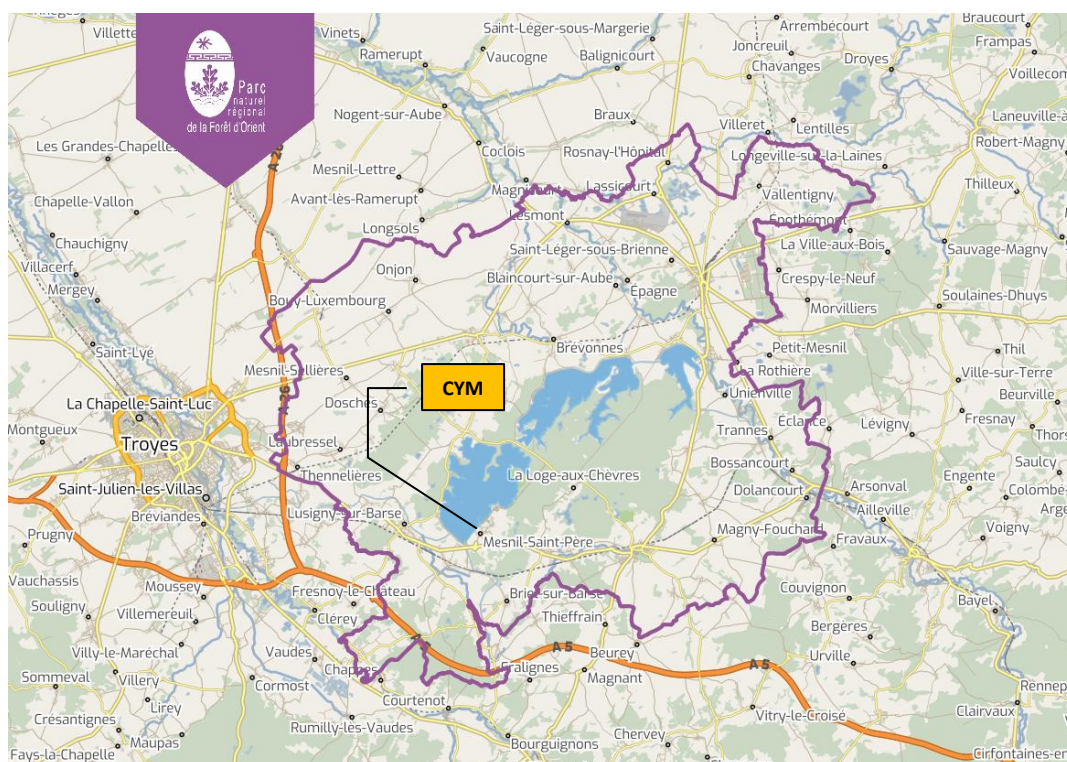
Un peu de géographie



Le Centre Yvonne Martinot se situe en Champagne Ardenne, aux portes de Troyes, aux abords du lac d'Orient, en plein cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Ce Parc naturel régional est un territoire regroupant 58 communes, 27 000 habitants sur 820 km². La mission du Parc est de protéger et mettre en valeur un patrimoine aux richesses exceptionnelles mais à l'équilibre fragile, tout en contribuant à son développement économique.

Ce sont de grands espaces ouverts et faiblement vallonnés, émaillés de bosquets, bois et petits bourgs, où se succèdent les bocages et les prairies humides.

Notre centre, situé à proximité du lac d'Orient se trouve également à quelques kilomètres des lacs du Temple et d'Amance. C'est un territoire particulièrement adapté pour y vivre des séjours nature et des activités de plein air.



Comment y accéder ?

Paris : 200km, Lyon : 380km, Lille: 340km, Strasbourg : 390km, Dijon : 190km, Metz : 260km

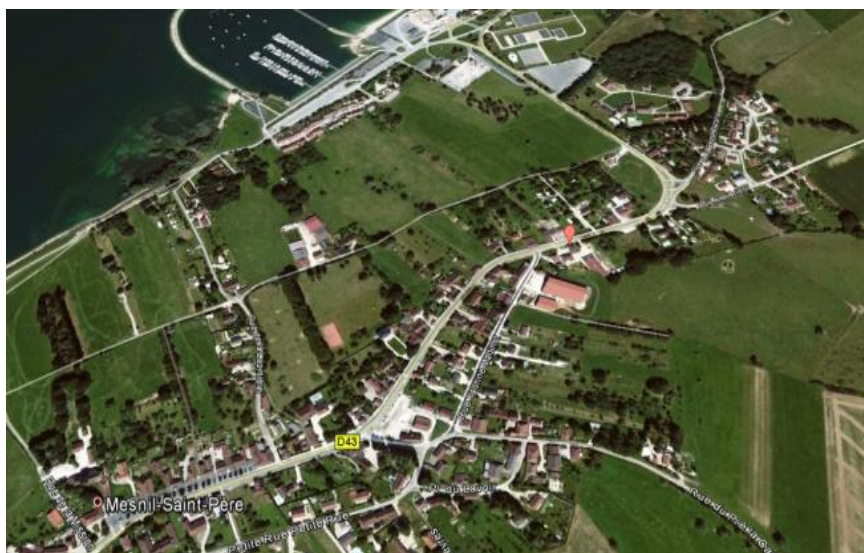
Par le train : gare de Troyes ou Vendeuvre sur Barse via le Paris/Bâle.

Par la route : Carte Michelin n° 313. Sortie autoroute A26 n° 23 (Thennelières). Prendre la direction de Chaumont (D 619) puis après 15 km à droite, prendre la direction de Mesnil Saint Père. Depuis l'entrée de Mesnil Saint Père, faire 2 km dans la rue principale et vous trouvez le Centre sur votre droite.

Depuis Dijon ou Chaumont, sortie autoroute A5 n°22 (Magnant), puis prendre à droite la D443 direction Vendeuvre/Barse. Prendre la D619 direction Troyes sur 13 km et tourner à droite sur la D43 vers Mesnil Saint Père.

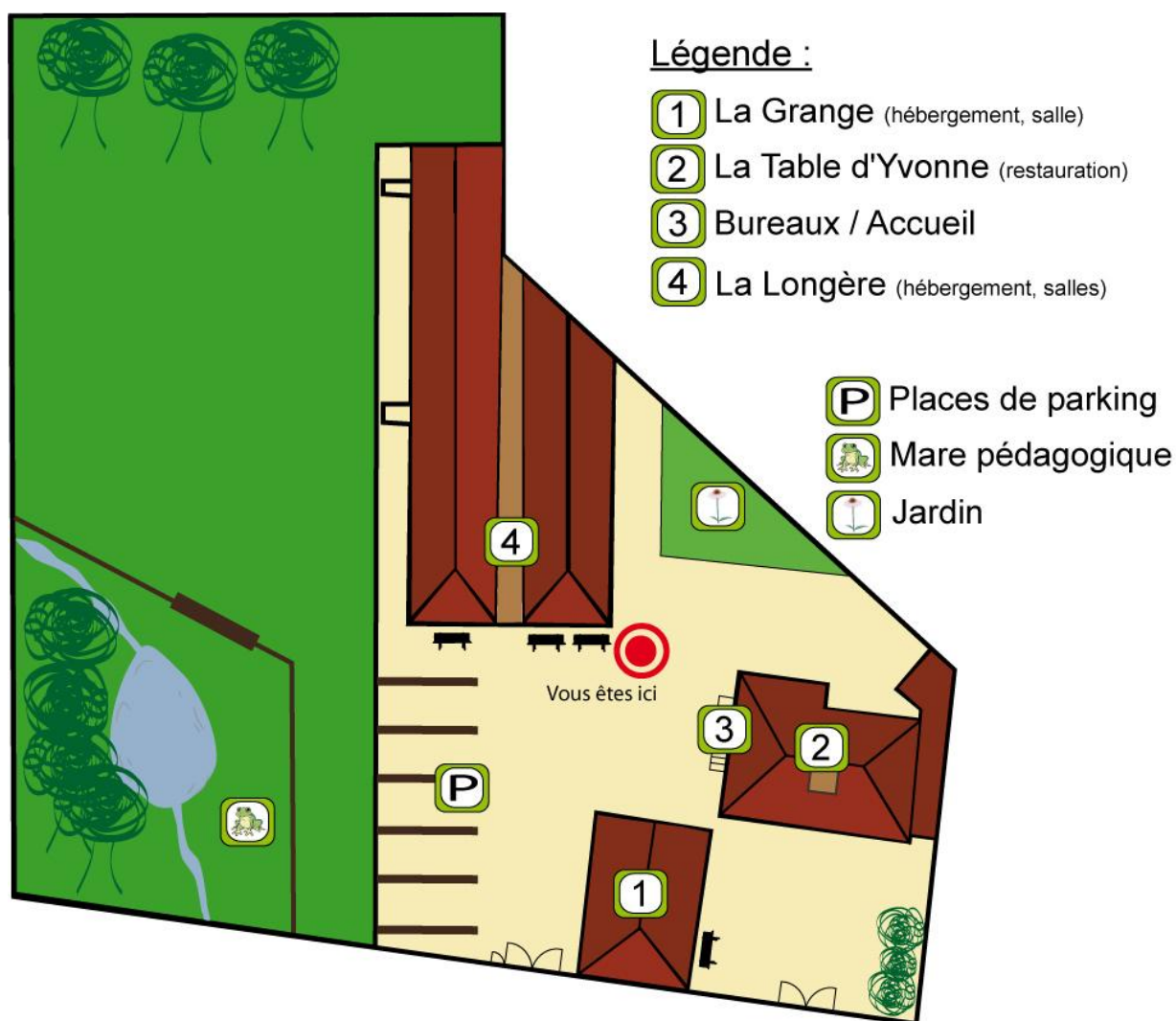
Accès ferroviaire :

Gare de Troyes : 25 km / Vendeuvre sur Barse : 10km



Visitons le centre

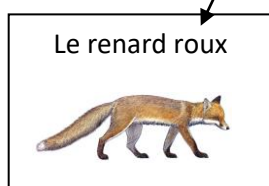
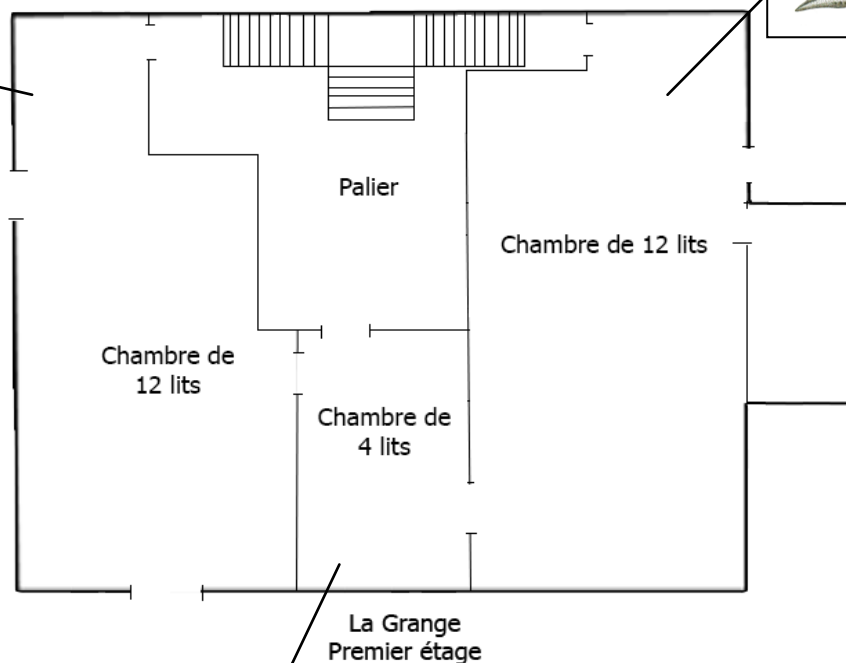
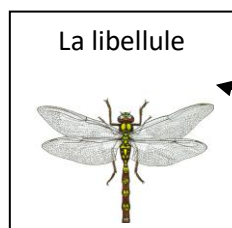
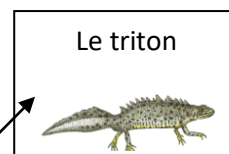
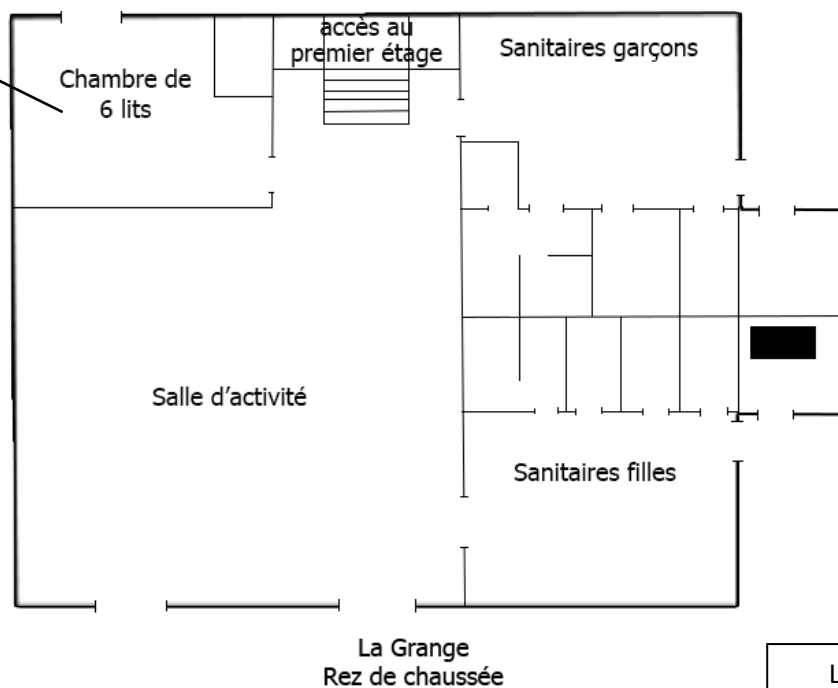
Ancienne ferme champenoise rénovée, le centre vous accueille sur une propriété d'environ 5000 m² dont 2000m² d'espace vert comprenant notamment une mare pédagogique sécurisée.



Retrouvez notre mascotte ; Léandre la salamandre, qui vous invite au quotidien à quelques gestes écocitoyens et laissez-vous guider par l'affichage de sensibilisation « agissons pour la planète ».



La Grange : 34 lits



Les chambres portent toutes un nom, vous pouvez les utiliser avec les enfants.

L'ancienne grange rénovée comprend :
Au rez-de-chaussée : une chambre de 6 couchages en lits superposés, deux blocs sanitaires (chacun 3 douches et 2 WC lavabos)
Une salle de classe équipée (tableau, téléviseur, magnétoscope et lecteur DVD).

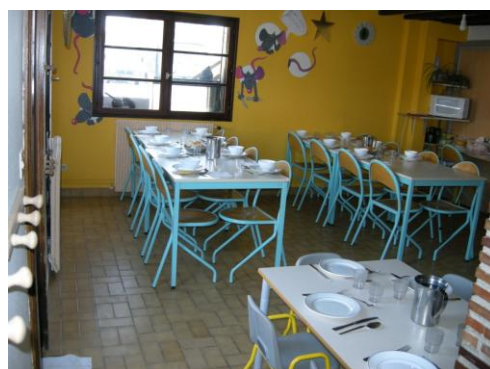
A l'étage : 2 dortoirs de 12 couchages en lits superposés en 1 chambre de 4.



Quelques règles simples dans la Grange :

- Pas de chaussures à l'étage, des rangements sont prévus spécialement au rez-de chaussée pour que tout le monde puisse y ranger ses baskets ou ses bottes.
- Il faut toujours fermer les portes. La Grange est un endroit chauffé ; fermer les portes évite à la chaleur de s'en aller.
- Il faut tirer la chasse d'eau lorsque l'on sort des toilettes.
- Il faut toujours penser à éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce. Garder la lumière allumée gaspille de l'électricité.

La Table d'Yvonne : restauration



Salle de restauration de 56 places réparties de chaque côté d'une cheminée centrale, sanitaires attenants.

En saison, il est possible de prendre les repas à l'extérieur.

Les horaires (en fonction des impératifs du programme d'activité) :

Petit déjeuner : entre 8h00 et 9h00

Déjeuner : à partir de 12h00 .

Dîner : entre 19h00 et 20h00

C'est un moment important de la journée :

- **Point de repère dans la journée (pour les plus jeunes)**
- **Moment important pour les relations enfants/enfants et enfants/adultes**
- **Moment éducatif : apprendre à se servir correctement à partager, à goûter à tous les plats, finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à se tenir convenablement et à utiliser les couverts, apprendre à ne pas gaspiller.**

Vous avez la possibilité de commander des pique-niques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir les plats régionaux.

Important

De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. Ces allergies peuvent présenter une dangerosité potentielle très importante.

En conséquence de quoi, nous demandons aux responsables de la classe et aux accompagnateurs de groupes de prendre toute mesure permettant à la Ligue de l'Enseignement de déterminer si la nature de l'allergie d'un enfant est compatible avec la vie en collectivité.

Nous demandons impérativement à recevoir d'une part, le régime alimentaire défini par les parents et/ou le médecin, et d'autre part, un certificat médical établi par le médecin traitant attestant que la santé de l'enfant est compatible avec une restauration de collectivité.

Joindre si nécessaire le PAI (Plan d'Accueil individualisé).

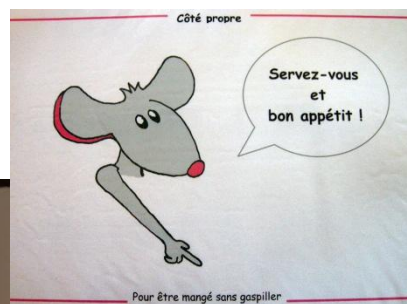
Nous attirons votre attention sur le fait qu'à défaut de recevoir ces documents, nous nous autorisons à refuser l'accueil de tout enfant pour lequel l'allergie alimentaire nous serait signalée très tardivement voire sur place.

A la Table d'Yvonne, la table est déjà dressée mais le service est assuré par les enfants. Il est conseillé d'avoir un ou deux enfants de service par table. Ces derniers doivent apporter les plats, débarrasser à la fin du repas et nettoyer les tables.



Sur le **passé plat de gauche** : la **vaisselle sale** (assiettes et verres sur l'étagère, couverts dans la bassine).

En dessous : la poubelle dans laquelle doivent être jetés les déchets du repas, le lavabo pour remplir les carafes d'eau et le seau récupérateur d'eau (voir p22 annexe le tri des déchets au Centre Yvonne Martinot)



Sur le **passé plat de droite** : les **plats** qu'il faut venir chercher au fur et à mesure du repas, les plats trop chauds ou trop lourds seront portés par des adultes.

En dessous : le pain est à disposition pour se resservir.



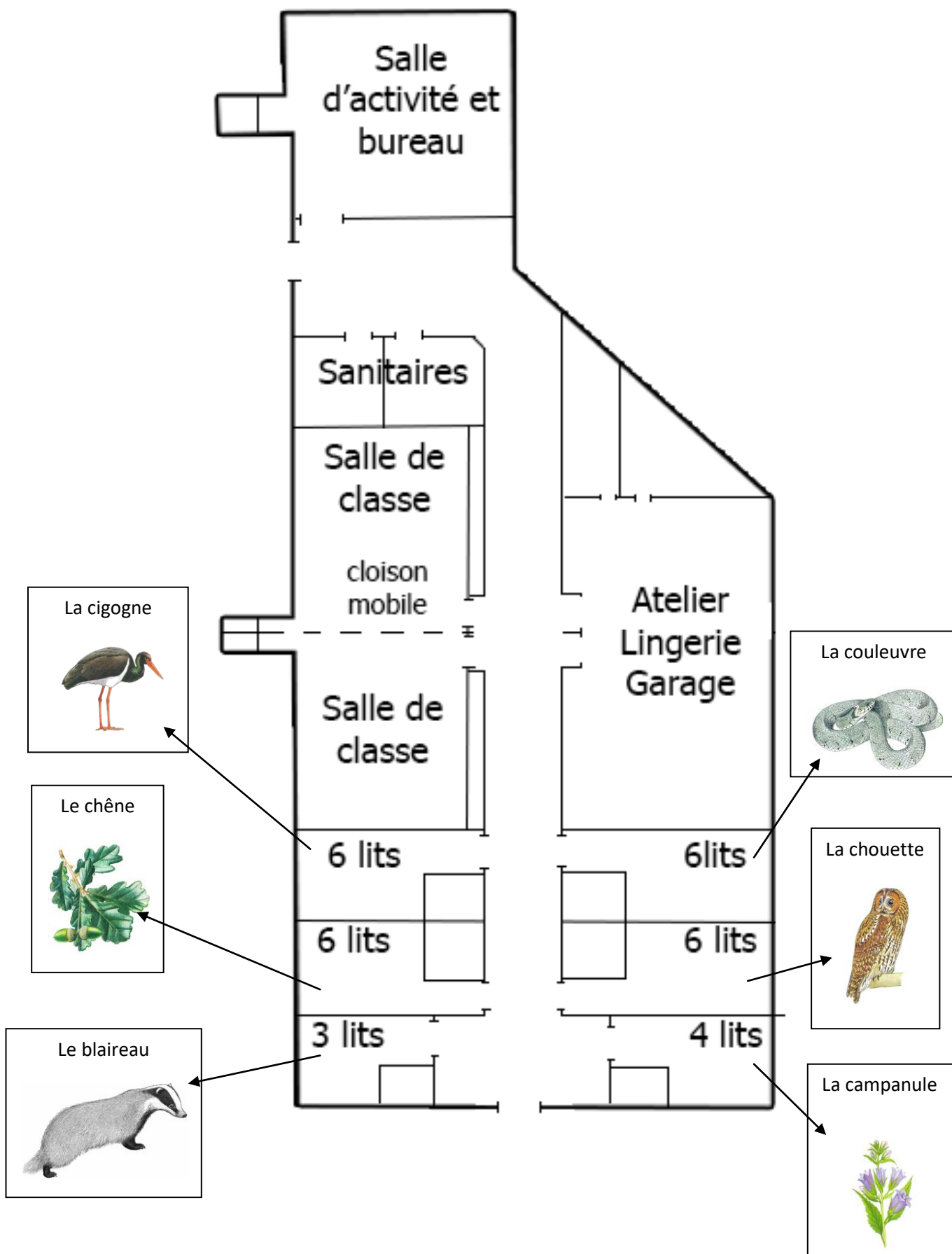
14



Le « coin café », accessible 24h/24, est aussi l'endroit où se trouve la **laitière**.

Au petit-déjeuner, des carafes sont disposées pour se servir du lait chaud.

La Longère : 31 lits





Lits superposés partout sauf dans la chambre de 3 lits (1 simple et 1 superposé)

Construite en 2005 avec géothermie pour chauffage, la longère se compose de 6 chambres, sanitaires complets dans chaque chambre (douche, wc, lavabo). Une salle de classe et une salle d'activités.



Quelques règles simples dans la Longère :

- Pas de chaussures dans le bâtiment, des rangements sont prévus spécialement à l'entrée pour que tout le monde puisse y ranger ses baskets ou ses bottes.
- Il faut toujours fermer les portes. La Longère est un endroit chauffé ; fermer les portes évite à la chaleur de s'en aller.
- Il faut tirer la chasse d'eau lorsque l'on sort des toilettes.
- Il faut toujours penser à éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce. Garder la lumière allumée gaspille de l'électricité.



Les chambres portent toutes un nom, vous pouvez les utiliser avec les enfants.



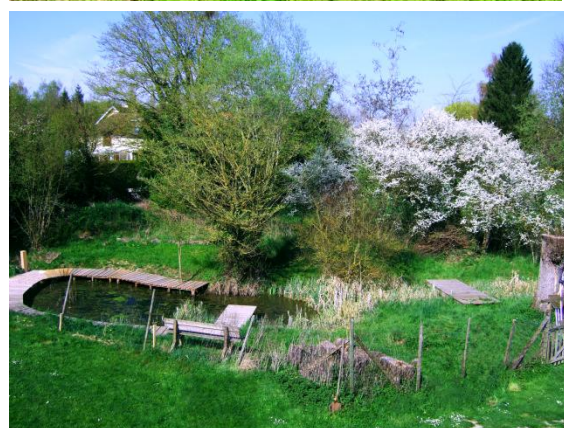
Autres

La mare :



D'avril à octobre, la mare pédagogique ouvre ses portes pour permettre aux classes de venir y découvrir ses habitants : grenouilles, tritons, dytiques et autres petits animaux, et sensibiliser les enfants à respecter ces milieux en voie de disparition. Des activités pêches s'y déroulent régulièrement encadrées par un animateur. Pour des raisons de sécurité, la mare est interdite d'accès en dehors des horaires d'activités, elle est clôturée et une porte munie d'un cadenas empêche la libre circulation.

Des activités autonomes sont néanmoins possibles si vous vous renseignez.



Le jardin :

Le jardin est un espace aménagé dans lequel se déroulent des activités pour permettre aux enfants de comprendre la connexion entre les êtres vivants et les végétaux, leur apprendre à jardiner en respectant l'environnement, savoir reconnaître et nommer quelques plantes aromatiques et légumes ainsi que leurs usages. Le jardin est libre d'accès dans la mesure où le respect des lieux est primordial, mais il est interdit d'y cueillir des plantes en dehors des activités avec les animateurs.



Les objectifs pédagogiques du Centre Yvonne Martinot

Ce séjour permettra :

- de passer de la vie familiale à la vie en collectivité
- de découvrir un milieu et un environnement différents
- de développer la socialisation et la responsabilité des enfants
- de les rendre plus autonomes
- d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes
- de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- de découvrir et de pratiquer des activités nouvelles

La socialisation et la responsabilisation

La socialisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes, en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel.

La responsabilisation est favorisée par la vie en collectivité :

- respect des règles de vie
- respect des autres et de leurs différences
- respect de soi

La découverte d'un milieu et d'un environnement différents

La classe d'environnement est l'occasion de découvrir de manière active un milieu physique particulier : étudier le relief, la faune, la flore, l'habitat, les métiers, les coutumes.

C'est le moment de découvrir un autre mode de vie et de sensibiliser les enfants à la nature et aux problèmes écologiques mais aussi à l'art et à l'histoire.



L'équipe présente sur place :



Myriam Pouyet : Directrice du centre, elle est garante du bon déroulement du séjour, de l'accueil des groupes, de la gestion du personnel et de la coordination des différentes animations.

Dans le cadre des actions avec le milieu scolaire, elle est chargée de la mise en place du planning d'activités en accord avec le projet pédagogique de l'enseignant et coordonne l'équipe d'animateurs.



Thibault Pereira, Thomas Wasselin et Pierre Lefevre : éducateurs à l'environnement. Formés à l'éducation à l'environnement et aux contenus des classes à thème proposées par le centre, ils encadrent des activités et visites pédagogiques. Ils savent communiquer et partager leur savoir sur un site avec un public d'enfants mais aussi d'adultes.



Patrice Rollet, cuisinier économe : Par le soin apporté à l'élaboration des menus et des repas, il participe au bien-être de chacun et à l'apprentissage de la diversité alimentaire.

Organisez votre séjour

Une journée type :

- 7h30 – 8h00 : Lever, toilette, rangement des chambres
- 8h00 – 9h00 : Petit déjeuner en salle de restaurant
- 9h30 – 12h : Classe avec temps de récréation ou activité de découverte
- 12h00: Déjeuner en salle de restaurant
- 14h00 – 16h30 : Activité de découverte organisée avec les animateurs
- 16h30 – 19h00 : goûter, douches, temps calme, courrier, classe
- 19h00 – 20h00 : Dîner en salle de restaurant
- 20h00 – 20h50 : Veillée libre ou animée par les animateurs vie quotidienne ou intervenant spécifique
- 20h50 – 21h30 : Coucher des enfants

La toilette :

Il est nécessaire que les enfants apportent leur matériel de toilette : serviettes, shampoing, gel douche.

Les chambres :

-Les draps et oreillers sont fournis. Les draps sont changés pour les séjours à partir de 7 jours.

-Tous les lits sont équipés d'alèses.

-Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés des adultes ou par d'autres enfants ; le but étant d'encourager les enfants à s'entraider et à « faire ensemble ».), et rangera ses vêtements. A la fin du séjour, chaque enfant défera son lit pour que les draps soient lavés.

-Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h00 afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour de départ.

-Le nettoyage des sanitaires est effectué chaque jour, et les chambres tous les deux jours. Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.

Le linge :

-Les enfants doivent apporter des vêtements de pluie ainsi qu'une paire de bottes.

-Il n'est pas prévu de lessive pour les séjours inférieurs à 7 jours, hors mis pour parer aux incidents.

Autres :

- Il est souhaité que les enfants apportent une serviette de table lavable

-Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service.

-Il faut respecter le matériel : pas de bataille d'oreillers.

-Il est interdit de fumer dans le centre.

-Le goûter est prêt en début d'après midi et peut-être consommé sur place ou sur les lieux de visite.

-Un coin café est accessible dans la salle à manger.

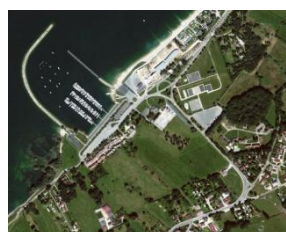


Sécurité sur le centre :

Le centre est équipé en sécurité incendie, en cas d'alerte, un point de rassemblement se situe entre le parking et la mare.

Les activités possibles sur Mesnil St Père

- (à droite) **La plage** est à 300m du Centre, **la baignade est sécurisée l'été**. **Des terrains de sports** sont situés entre la plage et le Centre à 100m à pied. A côté des terrains de sport, vous pouvez trouver **une aire de jeux** et non loin de la plage : **le port**.
- **Le sentier du Lapin Blanc** (ci-dessous) vous propose de découvrir le paysage mesnilois à travers un parcours pédestre balisé et des panneaux explicatifs. Durée : 3km-1h30 (Un dépliant est disponible sur le centre)



- Vous pouvez aussi trouver :
 - **Un parcours de santé**
 - **Des commerces** (ex : boulangerie)

Les activités possibles aux alentours (nécessitant un déplacement en bus) :

Sentier des Salamandres et Sentier Sylvestre de la forêt du Temple : à la découverte de la forêt et de ses hôtes.

Observatoires ornithologiques : trois observatoires situés aux abords des lacs qui vous permettront d'observer les oiseaux en pleine nature.

L'espace faune de la forêt d'Orient (payant) : Situé sur une presqu'île de 89 ha du Lac d'Orient, entre Mesnil-St-Père et la Maison du Parc, un espace privilégié permet de découvrir les mammifères peuplant les massifs forestiers d'aujourd'hui et d'hier.

La maison du Parc : Cet ancien hôtel troyen du 16ème siècle est un lieu d'accueil privilégié pour les visiteurs. Une exposition permanente présente le territoire du Parc, des expositions temporaires présentent les œuvres d'artistes variées.

Annexe : le tri des déchets au Centre Yvonne Martinot



En raison de ses multiples engagements en faveur de la protection de l'environnement, le tri des déchets est un acte important au sein du Centre Yvonne Martinot.



Des poubelles sont mises à disposition dans le centre pour permettre aux enfants comme aux adultes de trier leurs déchets, grâce à des petites fiches explicatives.

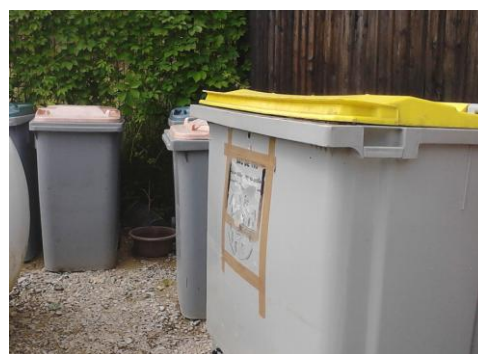


Nous récupérons également l'eau à la fin de chaque repas, dans un seau récupérateur dans lequel les enfants peuvent vider leurs carafes. Cette eau n'est pas perdue car elle servira à arroser le jardin !

Un compost est installé près du jardin pédagogique. Il sert à recycler les déchets alimentaires pour les transformer en terre fertile pour le jardin.



Des ateliers permettent également de s'initier au tri sélectif : le Jeu d'Accueil Citoyen dans lequel les enfants doivent réussir à trier les déchets le plus efficacement possible.





En espérant que ce livret aura
permis d'apporter toutes les
réponses à vos questions.

Toute l'équipe du Centre Yvonne
Martinot vous souhaite un
agréable séjour, à très bientôt !

